



## Direction Technique Nationale

A l'ensemble des Clubs d'Arts Martiaux  
Vietnamiens

**Sabine Printemps** (☎ 01.41.17.44.93)  
[sprintemps@ffkarate.fr](mailto:sprintemps@ffkarate.fr)

**Bruno Orban**  
[competitionamv@gmail.com](mailto:competitionamv@gmail.com)

Montrouge, le 25 Janvier 2016

Objets :

Championnat de France Technique 2016 AMVT.  
Championnat de France Combat 2016 AMVT.



Mesdames, Messieurs les Président(e)s et Professeurs,

La finale du Championnat de France '**Technique**' d'une part, et la finale du Championnat de France '**Combat**' des Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels d'autre part, se dérouleront :



**Samedi 12 & Dimanche 13 Mars 2016**

**Halle Georges Carpentier**

**81 Boulevard Masséna – 75013 PARIS**

→ Début des épreuves **TECHNIQUE** le Samedi 12 Mars, à **11h00**  
(Equipes), puis **13h00** (Individuel)

→ Dimanche 13 Mars : Pesées de contrôle entre **8h30** et **9h00**

Début des épreuves **COMBAT** à **9h15**

#### IMPORTANT

1) Il est rappelé que les compétitrices et compétiteurs mineur(e)s ne sont pas contraints de maintenir leur poids de qualification.

C'est pourquoi celles et ceux-ci pourront, le cas échéant, prendre part au Championnat dans une catégorie de poids différente de celle de la Coupe de Zone.

2) Les compétitrices et compétiteurs participant au volet Combat du Championnat sont vivement invités à se peser dès le Samedi 12 Mars, entre 14h30 et 17h30.

Elles et ils se verront ainsi dispensés de la pesée du Dimanche, et ne seront donc attendus que pour l'ouverture de la compétition.

PREAMBULE : toutes les catégories ouvertes à l'occasion des Championnats de France AMV 2016 donnent lieu à la délivrance du titre de champion(ne) de France.

Les thèmes des finales du Championnat de France sont les suivants :

① D'une part la compétition 'Technique', qui débutera le Samedi 12 Mars à 11h00 avec les épreuves par équipes de Quyên synchronisé (équipes de 3), et de Song Luyên (équipes de 2).

Pour rappel, les équipes qualifiées doivent être composées des compétitrices et compétiteurs engagés en Coupe de France de Zone.

→ Aucun remplacement n'est permis

Dans la mesure du possible, les présentations techniques des compétiteurs issus d'un même club ne se succéderont pas immédiatement.

Les épreuves de Bai Vu Khi et de Quyên individuel, tous grades confondus, auront lieu ensuite à partir de 13h00.

**Les récompenses TECHNIQUES (INDIVIDUELS et EQUIPES) seront décernées le Samedi 12 Mars 2016.**

- ② La compétition 'Combat' du **Dimanche 13 Mars débutera quant à elle dès 9h15, précédée des pesées de contrôle qui se dérouleront entre 8h30 et 9h00.**

Dans le même esprit qu'à l'alinéa①, les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront a priori pas lors du 1er combat d'une poule.

**Les récompenses COMBAT du championnat seront décernées le Dimanche 13 Mars 2016.**

- ③ La compétition des 12 / 13 Mars 2016 prochains est régie par le Règlement d'Arbitrage applicable aux « Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels - Saison 2015/2016 ».

④ Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs seront accueillis avec plaisir, et pourront être mis en évidence dans la salle.

- ⑤ Equipement des combattants

Le cahier des charges des protections est consultable via le site de la Fédération :

<http://www.ffkarate.fr/arts-martiaux-vietnamiens/amv-traditionnels/>

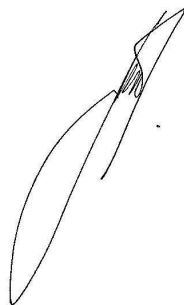
- ☛ Puis télécharger le document **AMV Traditionnels - Règlement des compétitions - Saison 2015/2016**

(En page 99 et suivantes le cahier des charges concernant les protections)

**\* Dans tous les cas, chaque Club doit fournir une assistance logistique à ses combattants ; assistance visant notamment à optimiser le délai nécessaire à l'équipement (habillage/déshabillage).**

**A l'occasion des Finales du Championnat de France, ce délai ne saurait excéder 30 secondes à compter de la fin du combat précédent, sous peine de pénalité.**

**Mesdames et Messieurs les compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs**, vous voudrez bien respecter ces impératifs d'organisation, afin de pouvoir réaliser la compétition dans les meilleures conditions.



**BRUNO ORBAN**

Responsable de l'Organisation de la  
Compétition.

competitionamv@gmail.com

☞ Vous trouverez ci-après, annexé en page 5 du présent document, un modèle type d'autorisation parentale à reproduire

## Pré-requis

Sont admissibles les compétitrices et compétiteurs :

- 1) Régulièrement sélectionné(e)s à l'occasion des 'Coupe de France Zone Nord' et 'Coupe de France Zone Sud', les champion(ne)s en titre, les hors quotas et les équipes qualifiées d'office.  
et
- 2) En possession du passeport fédéral Arts Martiaux Vietnamiens dans lequel sont apposés les 2 justificatifs de licence requis (attestation de licences)
- 3) Les compétitrices et compétiteurs mineurs devront enfin fournir une autorisation parentale
- 4) Le coach du club doit être licencié sur la saison en cours 2015/2016

NB : Pour mémoire, le passeport fédéral est conçu pour accueillir les certificats médicaux d'aptitude et les autorisations parentales, sur les mêmes pages.

### Tenue

→ Les compétiteurs doivent porter un Vo phuc

↳ RAPPEL : Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même ↵



**Autorisation parentale pour les mineurs**

Je, soussigné(e) .....

Père / Mère / Tuteur (1)

Téléphone.....

**Autorise mon enfant**

Nom.....Prénom.....

Né(e) le :.....

A participer aux épreuves des Finales du Championnat de France **AMVT** TECHNIQUE et/ou COMBAT organisé les 12 et 13 Mars 2016 à la Halle Georges Carpentier - 75013 - PARIS.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

Veuillez indiquer une autre personne à contacter en cas d'évacuation :

- Nom :.....

- Prénom :.....

- Tél :.....

Date :...../...../2016


Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « **Lu et approuvé** »

.....





## Pour s'y rendre

- En **Méto**  **7** : **Ligne 7**, direction Mairie d'Ivry, descendre indifféremment à la station Porte d'IVRY, ou à la station Porte de CHOISY.

- En **Voiture**, Périphérique sortir Porte d'Italie.

- **Velib'** : 

- Station N° 13117, 95
- Station N° 13040, 111 boulevard MASSENA
- Station N° 13041, 4 avenue d'IVRY.

- En **Tramway**  **3**, ligne 3A, arrêt Porte d'IVRY.

## Situation des hôtels à proximité du site.

### Situation des hôtels à proximité du site.

#### HOTEL IBIS ITALIE TOLBIAC

*(Présenter licence fédérale lors du paiement)*

177, Rue Tolbiac - 75013 Paris

Téléphone : 01.45.80.16.60

#### HOTEL IBIS AVENUE D'ITALIE

*(Présenter licence fédérale lors du paiement)*

15 bis, Avenue d'Italie – 75013 Paris

Téléphone : 01.53.79.60.00

#### HOTEL IBIS PARIS PORTE D'ITALIE

*(Présenter licence fédérale lors du paiement)*

13, Rue du Val de Marne – 94250 Gentilly

Téléphone : 01.49.69.94.94

#### HOTEL MERCURE PLACE D'ITALIE

25 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 Paris

Téléphone : 01.45.80.82.23

#### APART' HOTEL CITADINES

18, Place d'Italie – 75013 Paris

Téléphone : 08.25.01.03.42

#### CHOISY HOTEL

135, Avenue de Choisy – 75013 Paris

Téléphone : 01.45.84.90.67

#### LE BARON DE CHOISY

76, Avenue de Choisy – 75013 Paris

Téléphone : 01.45.84.90.67

#### HOTEL ALADIN

14, Rue Cordelières – 75013 Paris

Téléphone : 01.43.31.07.36